

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS

n° 23-F-295

23-A-0470	LOOS - 668 rue Guy Mocquet - Bien vacant présumé sans maitre - Constat d'incorporation
24-A-0001	BEUCAMPS LIGNY – WAVRIN -Rue et pavé de Ligny, rue de Lille - Règlementation permanente de la circulation hors agglomération
24-A-0002	EMMERIN – LOOS -Rue Guy Mocquet et rue Ambroise Paré - Restriction temporaire de circulation hors agglomération
24-A-0003	FRETIN -Rue des Famards - Restriction temporaire de circulation pour des travaux hors agglomération
24-A-0004	LINSELLES -Rue de Wambrechies - Restriction temporaire de circulation hors agglomération
24-A-0005	LILLE -Rue de Cologne - Restriction temporaire de la circulation hors agglomération
24-A-0006	LA MADELEINE -Avenue de la République - Echangeur - Autorisation de voirie portant permis de stationnement
24-A-0007	Autorisation de l'utilisation par les agents de la métropole européenne de Lille de leur véhicule personnel à des fins professionnelles
23-DD-1091	Biens mobiliers affectés au service public des transports urbains de personnes - Réforme pour l'année 2024



23-DD-1170	CHERENG - 60 rue du Maréquaix - Acquisition immobilière - Modificatio
23-DD-1171	WATTRELOS - Rue Blanche - Acquisition immobilière
23-DD-1172	BRUXELLES - 9 rue Guimard - Convention de sous-location
23-DD-1176	MARCQ EN BAROEUL - Mission de maîtrise d'œuvre (EP, AVP, PRO) pour la requalification de l'avenue de la République - Avenant n° 1
23-DD-1177	ROUBAIX - 27 rue de l'Espérance - Mail central - Mise à disposition
23-DD-1178	ROUBAIX - 27 rue de l'Espérance - Mail central - Mise à disposition
24-DD-0001	QUESNOY SUR DEULE - Rue de Warneton - Convention d'occupation précaire
24-DD-0002	ROUBAIX - 15 rue Saint Hubert - Convention d'occupation d'un immeuble
24-DD-0003	ROUBAIX - 7 rue du Marquisart - Convention d'occupation d'un immeuble

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.